

## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 07 SEPTEMBRE 2021

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

\*\*\*\*\*

N° 2021.93

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	27	Pour :	27
		Contre :	0
		Abstention	0

*Date de la convocation* : 31 août 2021

L'an deux mille vingt et un et le sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer municipal, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

**Présents** : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Bertrand DEBUISSER, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Alexis FRIGOUL, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT, Mme Hélène TOULY, M. Nicolas TOURNIER.

**Pouvoir(s)** : M. Fabrice IGOUNET pouvoir à Mme Annette BALAGUE, Mme Valérie VIGNE pouvoir à M. Gérard ANDRE, Mme Véronique FABREGAS pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD, M. Francis MUSARD pouvoir à M. Patrick FERRARI, M. Daniel THOMAS pouvoir à M. Félix MANERO, Mme Caroline ANDREU pouvoir à Mme Monique PONS, M. Jean-Pierre JAMMES pouvoir à M. Bertrand DEBUISSER.

**Absent(s) excusé(s)** : Mme Lylia CHALLAL, Mme Mireille OVADIA.

**Secrétaire de séance** : M. MANERO.

**Objet de la délibération : DÉCISIONS DU MAIRE**

**Exposé :**

Le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des décisions qu'il a prises par délégation du Conseil municipal.

**Décision :**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération n°24.2020 en date du 26 mai 2020 par laquelle le Conseil municipal d'Aucamville confie au Maire un certain nombre d'attributions,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

**Décide**

**Article unique** : de prendre acte de la communication des décisions suivantes :

<b>Champs de délégation</b>	<b>N° décision</b>	<b>Date</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant (HT)</b>
<b>Délivrance de concessions dans le cimetière</b>	T4/1	02/07/20 21	Concession de 30 années d'une superficie de 2,86m <sup>2</sup>	200 €
<b>Demande de subvention</b>	28.2021	08/07/20 21	Demande de subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre du contrat de territoire pour le foyer municipal	600 000 € (2021) 548 153 € (2022)
	32.2021	04/08/20 21	Abroge la décision 28.2021 suite à la modification du montant prévisionnel des dépenses et demande une subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre du contrat de territoire pour le foyer municipal	600 000 € (2021) 572 353 € (2022)

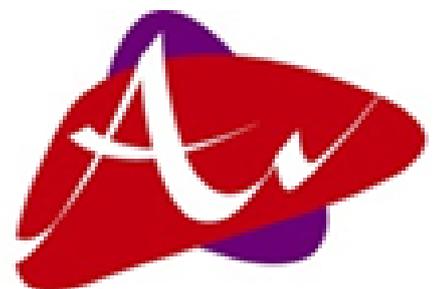
	33.2021	05/08/2021	Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du plan de relance pour la transformation numérique des collectivités territoriales pour financer le projet de modernisation du site internet	Taux le plus large possible 2 315 €
<b>Ester en justice</b>	29.2021	13/07/2021	Confier à Maître BRIAND la défense et la représentation des intérêts de la commune dans le litige avec Mme A.	/
<b>Emploi crédits inscrits en dépenses imprévues</b>	30.2021	13/07/2021	Virement de crédits du chapitre 020 article 020 « dépenses imprévues d'investissement » au chapitre 21 article 2188 « autres immobilisations corporelles » et au chapitre 21 article 2135 « installations générales, agencements, aménagements des constructions » afin de régler des dépenses relatives à l'achat d'équipements des cuisines centrales et à des travaux de rénovation des bâtiments communaux	50 000 € avec 30 000 € à l'article 2188 et 20 000 € à l'article 2135
<b>Dépôt d'un permis de construire</b>	31.2021	30/07/2021	Dépôt d'un PC pour la construction du foyer municipal	/
<b>Louage de chose</b>	34.2021	18/08/2021	Mise en location de l'ensemble immobilier situé 99 route de Fronton : avenant n°1 à la convention d'occupation précaire avec la Mission locale Haute-Garonne pour décaler de 12 jours la mise en location à titre onéreux au regard des travaux supplémentaires nécessaires pour l'accessibilité	/

Le Maire,

Gérard ANDRE

**Document signé électroniquement**

Accusé de réception en préfecture  
031-213100225-20210907-07092021\_93-DE  
Reçu le 14/09/2021  
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérard  
d'ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=  
0002 21310022500019,OU=MAI  
RIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=  
#0C144E545246522D323133313  
03092523380303139A0=MAIR  
Conseil Municipal du mardi 07 septembre 21  
Délibération n°2021\_93 : Décisions du Mai  
IE D'AUCAMVILLE, L=SAINT AL  
BAN CEDEX,C=FR  
13/09/2021



AUCAMVILLE